• Dernières nouvelles de la colonie de phoques de la baie de Somme

Par Laëtitia DUPUIS

Depuis le 12 juin dernier, une surveillance estivale des phoques de la baie de Somme est mise en place. Les écovolontaires effectuent quotidiennement des prospections terrestres et maritimes dans l'estuaire afin de :
- suivre l'évolution de la population en cette période de naissance et de reproduction ;
- protéger les zones de repos des phoques : ils veillent au respect d'une distance de 300 mètres entres les reposoirs utilisés par les animaux et les activités humaines ;
- sensibiliser le public au respect du rythme de vie des phoques et de son environnement.

Deux espèces de Phoques sont actuellement présentes en baie de Somme :
- le Phoque veau-marin (Phoca vitulina vitulina)
- le Phoque gris (Halichoerus grypus)



Les deux espèces se distinguent très aisément de par leur morphologie. Les phoques se reposent à marée basse, ils utilisent les reposoirs (bancs de sable émergés à marée basse).

A ce jour, 7 juillet 2010, nous avons noté :

- un maximum de 211 Phoques veaux-marins présents ;
- un maximum de 51 Phoques gris présents
- deux femelles gestantes et deux jeunes nés prématurément ont été retrouvés morts au cours des mois de mai et juin ;
- un maximum de 25 femelles gestantes a été observé au sein de la colonie lors d'un dénombrement d'animaux le 5 juin ;
- la première naissance de Phoque veau-marin a été observée le 17 juin vers 21h ;
- nous dénombrons 22 naissances de phoques veaux-marins.



Les effectifs maxima ne représentent pas la population sédentaire en baie de Somme puisqu'il s'agit d'animaux immigrant sur le site pendant quelques semaines afin de se reproduire. Sur l'année 2009 on a noté une population moyenne de Phoques veaux-marins de 120 individus.

Les séparations prématurées mère-jeune peuvent être engendrées par de mauvaises conditions météorologiques, mais sont, plus souvent, la conséquence d'une mise à l'eau du groupe de phoques causée par la proximité d'une activité humaine (promenade, kayak, voile...).

Pour pallier ces dérangements, les écovolontaires vont à la rencontre des personnes s'aventurant en baie de Somme afin de les informer de la présence des phoques et de les inciter à respecter une distance de 300 mètres pour les observer.

Attention :
- La baie de Somme est dangereuse, pour votre sécurité ne vous y aventurez pas sans guide.
- Les phoques sont des espèces protégées ; à ce titre, tout dérangement des animaux à marée basse est passible d'une amende.
- 1/3 de la superficie de la baie de Somme est classé «Réserve Naturelle», les activités humaines y sont règlementées (vous conformer aux panneaux d'affichage présentés aux abords de la Réserve Naturelle baie de Somme).

• Premiers résultats du suivi post-aménagement du crapauduc du Bois Magneux à Cottenchy

Par Sebastien Legris

En avril 2008, un crapauduc a été installé au Bois Magneux à Cottenchy (80), le long de la D112. L'ouvrage est constitué de quatre tunnels de section rectangulaire d'une longueur de 8 mètres, reliés entre eux par 220 mètres de barrières de 40 centimètres de hauteur. L'objectif est de permettre aux amphibiens, essentiellement le Crapaud commun, le Triton palmé et la Grenouille rousse, de traverser la route pour rejoindre leur zone de reproduction (étangs du Paraclet) sans être victimes de la circulation routière. Avant la mise en place de cet aménagement, de 2003 à 2007, un grand nombre de bénévoles assuraient le sauvetage des animaux, grâce à la mise en place d'un dispositif temporaire constitué de seaux et de bâches. Cette dernière opération nous a fourni de précieux renseignements sur les différentes espèces d'amphibiens du Bois Magneux, notamment l'état de leur population avec des effectifs assez spectaculaires certaines années (jusqu'à 14 000 animaux), leurs axes de migration, leurs comportements.... A la suite de l'installation du crapauduc, il a paru nécessaire de tester l'efficacité de l'aménagement, de nombreux biais souvent rapportés dans la littérature pouvant intervenir : désorientation des animaux dans les tunnels, individus immobilisés devant les barrières.... Ainsi en mars 2009 et 2010, lors de la première migration pré-nuptiale faisant suite à l'installation de l'aménagement, des équipes de bénévoles et salariés de Picardie Nature ont assuré plusieurs soirées de suivis, qui consistaient à réaliser des comptages et à analyser le comportement des amphibiens à plusieurs endroits du crapauduc : au niveau des